

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le service L'ARTERRE maintenant accessible sur
le territoire de la MRC**

(Beauharnois – Le 29 mai 2019) – La MRC de Beauharnois-Salaberry est heureuse d'annoncer que le service L'ARTERRE dessert maintenant officiellement son territoire.

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée. Il privilégie l'établissement de la relève par démarrage et reprise de fermes, afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

L'accompagnement offert par L'ARTERRE permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun. Ainsi, L'ARTERRE peut vous accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole;
- Recherche de partenaires pour soutenir la production actuelle ou pour la diversifier;
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Les détails sur le service et le répertoire des offres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peuvent être consultés sur le site Web de L'ARTERRE au www.arterre.ca.

Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de la MRC de Beauharnois-Salaberry, ainsi que les aspirants-agriculteurs souhaitant s'y installer sont invités à contacter le responsable de ce programme pour en savoir davantage sur le service de L'ARTERRE et éventuellement s'y inscrire.

L'agent de maillage appelé à desservir l'ensemble des 7 municipalités du territoire de la MRC et qui est attitré par la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) est en l'occurrence M. Benjamin Brasseur. Ce dernier est disponible pour répondre à vos questions. On peut d'ailleurs le contacter en lui écrivant à benjamin.brasseur@cmm.qc.ca ou encore en composant le 514 350-2550.

Rappelons que le déploiement provincial de L'ARTERRE est rendu possible grâce à un financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec « Cultivons l'avenir 2 », et du Secrétariat à la jeunesse, en relation avec la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source : Guy Longtin

- Coordonnateur aux communications

- MRC de Beauharnois-Salaberry

- Tél: 450.225.0870 (poste 226)

- Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com